



OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL



En mai 1979, le maire de Louvain-la-Neuve, le 23 septembre 1979, devant un public enthousiaste, le jumelage des cœurs.

n° 11
Février 1980

Mes chers Concitoyens,

Au moment où paraîtra ce Bulletin Communal, nous aurons déjà fait, ensemble, un pas résolu dans cette nouvelle décennie chargée d'incertitudes et de périls mais qu'il faut aborder avec plus de résolution et de courage que jamais.

Aussi est-ce avec affection, espoir et conviction que je forme, pour 1980, et avec moi les Echevins et tous les membres de votre Administration Communale, des vœux très chaleureux pour chacune et chacun de nos habitants quelles que soient leur condition, leur activité, leur croyance ou leur opinion.

Ces souhaits je les adresse avec une particulière ferveur à ceux qui, du fait de leur âge ou de leur isolement, se sentent trop seuls, à ceux que le malheur familial ou matériel a frappé, en 1979, à tous ceux aussi qui sont depuis trop longtemps sans emploi, à tous ceux enfin qui sont dans l'inquiétude et qui souffrent moralement ou physiquement.

Puissions-nous, dans les différents quartiers de notre Communauté Municipale quelle qu'en soit la dimension croissante, ne pas ignorer en ces temps difficiles l'adversité des autres et nous sentir toujours plus solidaires entre habitants.

Ces vœux de compréhension mutuelle ne devons nous pas, aussi, les adresser à chacun de nos compatriotes en cette année précisément où nous allons célébrer, dans la dignité et la réflexion, le 150^e anniversaire de la Constitution de notre Royaume et de notre Indépendance Nationale.

Notre Commune, unie par les liens des anciennes Communes qui la composent depuis la fusion, peut être fière de son passé ; aussi, le Collège a-t-il prévu en collaboration avec l'U.C.L., l'organisation, pour le mois de septembre, à l'occasion des fêtes du Jumelage avec notre commune sœur de Jassans (France) et des fêtes traditionnelles de Wallonie, une exposition axée sur les thèmes suivants :

1830-1980

150 ans de vie à OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

De la Maternelle à l'Université : 150 ans d'enseignement dans la Commune

150 ans de Sports

Ainsi donc pourrons-nous, avec la plus large collaboration possible de nos concitoyens collectionneurs et participants, tous ensemble, jeter un regard sur le passé, mesurer le chemin parcouru et juger de l'effort accompli qui nous permet, aujourd'hui, de prendre plus fermement appui pour assurer l'avenir de notre Ville Universitaire dans la Wallonie et la Belgique de l'an 2000 qui s'annonce déjà à l'horizon.

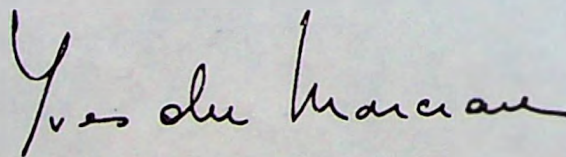
Cette année 1980 marque aussi l'échéance que nous nous étions fixée, en 1970, l'Université Catholique et le Collège des Bourgmestres et Echevins de l'époque, d'achever le transfert complet de la Communauté Universitaire, de Louvain, dans son nouveau site de Louvain-la-Neuve. Avec l'arrivée des étudiants des dernières Facultés restées en arrière-garde, la totalité des quelque 12.500 d'entre eux est donc aujourd'hui réunie dans sa nouvelle Ville d'accueil. Ce que l'on appelait, dans la presse à l'époque, le « défi d'Ottignies » a été bien relevé !

J'adresse donc à toute cette jeunesse : la Wallonie, la Belgique et, par nos étudiants étrangers, le monde de demain, mes souhaits de joyeuse et studieuse bienvenue parmi nous et mes vœux pour le succès de leurs études.

Nous étions, pour commencer ensemble l'année, quelque 19.000 habitants domiciliés et contribuables. Lorsque s'achèvera l'année, nous aurons dépassé le cap des 20.000. Auxquels s'ajoutent dès maintenant les étudiants et les résidents non domiciliés du site. C'est donc aux services que demandent légitimement quelque 30 à 35.000 habitants qu'avec bonne volonté et un idéal d'accueil évident votre commune fera face.

Dans la diversité de son action municipale et en dépit des événements économiques et politiques maussades, puisse notre ville poursuivre en 1980 et pour la décennie, toujours avec enthousiasme et résolution, sa tâche exaltante et assumer pleinement la progression de son destin !

Avec affection et espérance,
Bonne et Heureuse Année !



Yves du MONCEAU
Sénateur,
Bourgmestre.

Roger DELAIN
Echevin
de l'Instruction Publique.

Philippe CATTELAÏN
Echevin des Travaux, de la
Jeunesse et des Sports.

Joseph PIERSON
Conseiller Provincial
Echevin de l'Etat Civil
et des Affaires Sociales.

Claire DELBRASSINE
Echevin des Finances
et de la Culture.

Jean SABLON
Echevin des Affaires Rurales
Foire et Marchés.

SOMMAIRE

Bienvenue aux Réfugiés Cambodgiens

Depuis peu, quatre familles de réfugiés cambodgiens sont arrivées dans notre localité où elles ont été accueillies par le Comité local « S.O.S. Cambodge » présidé par M. J.L. LHOIR assisté de Mesdames et Messieurs JACQUES, DUPUIS et WACQUEZ très efficacement épaulés par les Autorités Communales et la Croix Rouge locale.

C'est ainsi que M. et Mme KEM, arrivés en octobre après avoir séjourné quelque temps dans un camp en Thaïlande, ont pu être hébergés dans un logement communautaire en attendant qu'une maison soit mise à leur disposition par la Sté « Le Clair Logis ». Entretiens, dès le mois de décembre, M. KEM

a été embauché par l'Administration Communale et affecté à l'entretien des plantations sur le site universitaire.

Quant aux membres des trois autres familles, ils ont pu trouver un emploi dans les services de l'U.C.L.

Ainsi, grâce à l'esprit de solidarité, d'initiative et de bénévolat des responsables locaux et communaux pourra-t-on préserver ne fut-ce qu'une partie de la culture khmère et aider la population du Cambodge expatriée dans le monde entier.

Renseignements :

Rue de la Marjolaine 11 (1348)

Tél. 41 62 84

A LOUVAIN-LA-NEUVE

LE MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

Récemment ouvert au public, ce nouveau musée, le premier dans notre localité, tente de répondre à divers objectifs : mise en valeur de notre patrimoine culturel, contribuer à l'essor de la création artistique et à l'animation urbaine et régionale.

A ceux d'entre vous que ces départements scientifiques intéressent, le Musée offre également un lieu de méditation où, devant les œuvres anciennes et les créations contemporaines, chacun peut venir se promener et ressentir la qualité d'un espace riche de présences. Le nouveau musée présente d'une part les collections permanentes et, d'autre part, des expositions temporaires dont voici le programme pour le 1^{er} semestre 1980 :

Mars :

Histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres

Mars/Avril :

Affiches touristiques 1978

Avril/Mai :

Arts, Sciences et Techniques

Mai/Juin :

Belgique Canada (Marthe Wéry et Pascal Pontbriand)

Jours et heures d'ouverture :

se renseigner auprès du Conservateur, place Blaise Pascal - Tél. 41.81.81 ext. 4841 et 4847.

On en parle...

LA PEREQUATION CADASTRALE

Comme nous l'avions annoncé précédemment, M. Notte, Inspecteur Général du Cadastre, a donné une conférence au Centre Culturel dans le cadre des opérations de révision du revenu cadastral.

Après avoir brièvement rappelé l'histoire de l'impôt foncier, connu depuis plus de 300 générations, M. l'Inspecteur Général a développé les modalités d'application de la nouvelle loi.

Il a conclu en rassurant les contribuables qui pourront obtenir toutes les explications souhaitables en s'adressant au Bureau du Cadastre, rue des Wallons 6 - Tél. 41 82 31.

A une question de M. l'Echevin Cattelain relative à la fixation de la nouvelle quote-part des pouvoirs communaux, M. Notte a répondu que les

Administrations Communales seraient amenées à indiquer clairement si elles entendent, à l'occasion de la péréquation cadastrale, augmenter leurs ressources sous leur seule responsabilité.

A titre d'information, nous vous donnons la liste des diverses réductions prévues :

- 25 % pour les habitations modestes (R.C. inférieur à 20.000 F.)
- 50 % pour les nouvelles habitations modestes pendant 5 ans et 25 % dans les années ultérieures à condition de ne pas bénéficier de la prime à la construction
- 10 % par enfant à charge (à condition d'en avoir au moins 2 en vie)
- 20 % par personne handicapée à charge
- 10 % pour l'occupant handicapé
- 20 % pour l'occupant grand invalide de guerre

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :

Joseph Desmet, Maison Communale, Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72

Photos :

Dave, « Le Soir », Desmet, Laloux.

Réalisation technique :

Imprimerie J. Dieu-Brichart, Chaussée de la Croix 47 - Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le Jumelage du Cœur

Quinze ans après avoir scellé par un jumelage l'amitié entre les populations de Jassans et de Limelette et trois mois après s'être « fiancé » à la nouvelle entité, la Municipalité et avec elle toute la population enthousiaste de Jassans a dit « oui » à un nouveau jumelage.

Tout a commencé le vendredi 21 septembre 1979 par la cérémonie d'accueil réunissant dans la salle municipale les autorités locales et les 200 membres de la délégation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve conduite par le Bourgmestre et les échevins Cattelain et Sablon, ainsi que les Conseillers communaux Pirson, Fabry, Simon, Tasson, Schoonjans, Féaux, le Commissaire de Police et le Receveur Communal. M. L. Fournet, Maire de Jassans, rappella en termes chaleureux l'origine de cette amitié née il y a plus de 30 ans au cours des événements de la dernière guerre et qui fut continuellement entretenue grâce à l'initiative de M. Sténuit et consacrée officiellement par M. Minsart en 1964.

Prenant ensuite la parole, M. Raymond Le Bris, Préfet de l'Ain, exalta l'idée européenne : « Les visites faites au cours des cérémonies de jumelage sont des phénomènes tout à fait utiles à la défense même de l'idée de l'Europe et l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve représente ce que les Européens ont de commun : une tradition de culture et de tolérance ainsi qu'un prestige considérable. C'est à ce futur européen que j'adresse tous mes vœux de bon jumelage ». Il remit ensuite la médaille départementale à M. du Monceau.

La journée du samedi 22 septembre débuta par une visite des installations municipales et de la localité de Jassans toute pavoisée aux couleurs nationales des deux pays. C'est ainsi que les autorités passèrent en revue le détachement des pompiers commandé par M. Péchoux et visitèrent successivement la nouvelle école maternelle et le centre nautique où le Bourgmestre fit un plongeon très remarqué dans la piscine olympique. L'après-midi fut consacrée à une « croisée » au pays de la pierre dorée : l'inoubliable Beaujolais. Ce qui eut pour mérite de délier les langues et de préparer l'ambiance haute en couleurs de la soirée au cours de laquelle nos sociétés locales rivalisèrent d'entrain et de talents.

La fête retrouva son aspect officiel le dimanche matin avec la concélébration de la messe par l'Abbé Monnier, Curé de Jassans, et l'ancien Aumônier du 11^e Régiment de Zouaves.



A la sortie de l'église, le cortège se dirigea vers le Monument aux Morts où eut lieu une courte mais émouvante cérémonie suivie d'un défilé dans les rues de Jassans.

De retour à la Mairie, M. Fournet dit tout d'abord son bonheur de se retrouver dans cette salle avec ses amis belges à qui il proposa de venir souvent en visite à Jassans et dans la région car, dit-il « vous êtes ici chez vous ! ».

Répondant à ces souhaits de bienvenue, M. du Monceau s'excusa en quelque sorte d'avoir mis longtemps à découvrir cette amitié qui nous était offerte. Mais « peut-être avons-nous été tout simplement trop occupés par la construction de cet avenir universitaire et par-là même européen, comme le disait hier ici même M. le Préfet... ». Il conclut son intervention en souhaitant que la devise des Zouaves « Œil pour œil, Dent pour dent » se transforme en « Cœur pour cœur entre Jassans et Ottignies-Louvain-la-Neuve ».

Succédant au Bourgmestre, M. Ruet, Sénateur Président du Conseil Général, développa lui aussi un thème qui s'inscrivit en filigrane tout au long de ces cérémonies : le rôle des jumelages des communes et des cœurs. Pour illustrer cette idée, il transposa une phrase d'un poème de Paul Fort en disant : « Si tous les peuples du monde voulaient se donner la main, alors ce ne serait plus le jumelage des communes mais bien le jumelage des peuples pour le plus grand profit de la paix ».

Quant à M. Peyronne, Secrétaire Général représentant M. le Préfet, il salua de sa voix chaude aux accents méditerranéens le peuple belge qui, selon Sacha Guitry, « a emprunté l'appétit des Allemands, le flegme des Anglais et l'esprit des Français ». Et l'on pourrait ajouter « aux habitants de Jassans, leur cœur ».

Après la signature du Serment de Jumelage, artistiquement reproduit sur parchemin par M. Putet de Châtillon et dont vous trouverez ci-joint le texte intégral, ce fut l'échange des cadeaux. « Nous avons choisi ce vase du Val Saint-Lambert avec l'idée bien précise de faire valoir un des joyaux des entreprises wallonnes qui prend sa part de résurrection économique de l'Europe » devait souligner M. du Monceau en remettant cette pièce unique à M. Fournet de qui il reçut un tastevin géant.

Après l'inauguration d'une résidence pour personnes âgées, la journée se termina par un banquet digne de la gastronomie de l'Ain et animé par les groupes folkloriques et musicaux : Cadets du Beaujolais de Villefranche et Vis Tchapias du Stimont, Chorale Saint-Remi et Philharmonie Royale Concordia qui, tous ensemble, venaient de vivre trois journées d'amitié franco-belge.

Les membres de la délégation d'Ottignies-L.L.N. tiennent à remercier ici, tous les habitants de Jassans qui les ont si chaleureusement accueillis dans leurs foyers.

Texte du Serment qui rappellera en Mairie de Jassans l'engagement solennel pris par les populations des deux localités :

*Nous Yves du Monceau de Bergendal et Léon Fournet
Maires de Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Jassans-Riottier.*

Librement désignés par le suffrage de nos Concitoyens ;

Certains de répondre aux aspirations profondes de nos populations ;

*Sachant que la Civilisation Occidentale a trouvé son berceau dans nos
anciennes « Communes » et que l'esprit de Liberté s'est d'abord inscrit dans
les Franchises qu'elles surent conquérir et conserver ;*

*Considérant que l'œuvre de l'Histoire doit se poursuivre dans un monde
élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les
hommes vivront libres dans des cités libres ;*

*Tenant compte que les Communes de Jassans et de Limelette s'unirent,
dès 1964, dans ce même esprit par les liens amicaux du Jumelage ;*

*Attendu que, par décision du Parlement Belge, la Commune de Limelette
est fusionnée, depuis 1977, dans la nouvelle Entité d'Ottignies-Louvain-la-
Neuve ;*

*Se réjouissant de l'élargissement spontané des contacts qui ont été pris
dès ce moment tant par les responsables communaux qu'à titre individuel par
leurs concitoyens ;*

*Qu'en conséquence, il apparaît unanimement souhaitable de renouveler
l'engagement conclu antérieurement ;*

En ce jour,

Nous prenons l'engagement solennel :

*de maintenir des liens permanents entre les Municipalités de nos
Communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants
pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment
vivant de l'Amitié Franco-Belge dans un esprit Européen et de conjuguer nos
efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de l'Unité
et de la nécessaire Solidarité Européennes, Entreprise de Paix et de Pros-
périté.*

ENSEIGNEMENT

**CALENDRIER SCOLAIRE
des Ecoles Communales
pour les 2^e et 3^e trimestre 79/80**

2^e TRIMESTRE :

*Congés de détente : du Vendredi 15 au
Mardi 19 février inclus*

*Vacances de Pâques : du Samedi 29 mars
au Dimanche 13 avril inclus*

3^e TRIMESTRE

*Congés réguliers : Jeudi 1^{er} mai
Jeudi 8 mai
Jeudi 15 mai*

*Congés de détente : du Samedi 24 au
Mardi 27 mai inclus*

*Outre les congés signalés ci-dessus, l'Etat
accorde six demi-jours répartis suivant les
convenances des chefs d'établissements :*

*Ecole du Centre :
Mercredi 20.02, Mercredi 03.03,
Vendredi 02.05*

*Ecole de la Croix :
Mercredi 23.01, Mercredi 06.02,
Mercredi 12.03 et Vendredi 16.05*

*Ecole de Blocry :
Vendredi 02.05, Vendredi 16.05*

*Ecole de Limanges :
Vendredi 02.05, Vendredi 16.05*

*Ecole des Coquerées :
Vendredi 02.05, Vendredi 16.05*

*Ecole du Buston :
Mercredi 20.02, Vendredi 25.05,
Mercredi 18.05*

*Ecole de Limelette :
Vendredi 02.05, Vendredi 16.05*

Un Refuge pour Mamans en détresse :

LA MAISON MATERNELLE

Depuis le 16 octobre 1979, la « Maison Maternelle du Brabant Wallon » a ouvert ses portes au 32 de l'avenue des Rossignols à Cérroux-Mousty. Cette importante initiative d'intérêt régional a été prise à l'issue d'une enquête auprès de différents organismes sociaux de la région. Le groupe responsable, constitué par des médecins et des personnes qui s'y dévouent bénévolement, s'est inquiété du peu de moyens mis à la disposition des jeunes mamans en détresse morale ou sociale. Ainsi, par exemple, en 1978, une demi douzaine d'appels à l'aide n'ont pu être secourus faute d'infrastructure. Actuellement, la Maison peut accueillir simultanément 10 mamans et leur bébé. Pendant leur séjour, elles sont aidées physiquement et moralement en vue de pouvoir se réinsérer avec le maximum de chance dans le circuit normal de la société.

Renseignements :

- à l'adresse indiquée ci-dessus
- rue Haulotte 40 (1342) - Tél. 41 54 86



Au château de la Chaize : avec le Père Brechard auteur d'un livre à la gloire du Beaujolais.



Je fleuris Ottignies-Louvain-la-Neuve

Encore une fois, merci à tous ceux qui ont fleuri notre commune en 1979 et félicitations à tous les lauréats.

Nous souhaitons les retrouver tous et avec eux de nombreux autres habitants de la localité pour la deuxième édition de ce concours dont le coup d'envoi sera donné dans notre prochain numéro d'avril.

Palmarès

Après délibération du Jury, nous sommes heureux de vous présenter le palmarès de notre première campagne florale organisée à l'initiative de M. Sablon, l'Échevin des fêtes :

BOUSMAN Mérisiers 27	88 %	GOSET Huybrechts 31	70 %	HAIWAERT Bois Henri 1	56 %
BUFFIN Albert 1 ^{er} 58a	85 %	BURY D. Demolder 104 bis	70 %	DEBROUX Moriensart 6	56 %
PAQUOT Cimetière 3	84 %	MERTÈS Coquerées 47	70 %	VREBOS Moulin 40	56 %
VANBELLINGEN Bouvreuils 12	83 %	DE DAVE Culot 41	69 %	GILMAN Tchantchès 2	55 %
TRIEST Mont-St-Guibert 3	82 %	DUPRET Van de Walle 3	68 %	DUMONT Lasne 6	55 %
WERNERUS Jurdant 30	80 %	HUGÉ Vieux Chemin de Genappe	68 %	PAELINCK Balbrire 4	54 %
WIOT Jurdant 34	80 %	VROMMAN Prairie 1, Ferme de Balbrire	68 %	CARON Paix 45	53 %
RENARD Schumann 2	78 %	LECOCQ Roi Albert 5	67 %	GUISSET Pinson 3	52 %
DUPONT Provinciale 28	78 %	PLOUMMANS Bontemps 10	67 %	DELCAMBRE Peupliers 30	52 %
ROOBROUCK Invasion 19	75-80 %	BUFFIN Résistance 11	67 %	VIROUX Combattants 92	52 %
BERGER Pl. Sarriette 2	78 %	LORENT Coquerées 48	65 %	SWILLE Combattants 112	52 %
FRANÇOIS Pinchart 48	76 %	WOUTERS Moriensart 3 a	64 %	DE BACKER Sorbiers 48	50 %
MARION Churchill 23	75 %	CHANTRY Haulotte 1	63 %	ANDRÉ Colombes 23	50 %
LEJEUNE Espinette 23	75 %	GOOSSENS Moulin 3	63 %	GOIES J. Puits 3	50 %
LIMLEY Lambihaie 26	75 %	GILLIS Pinsons 16	63 %	THONON Peupliers 92	48 %
BRUTSAERT Blancs Moussy 3	75 %	FLEMAL Coquerées 36	63 %	MEYERS Avenue des clos 24	48 %
GILLAIN Commerce 7	75 %	BAWIN Tavernier 64	62 %	GOIES Grand Rue 33	46 %
CATTEL Haute 20	73 %	DELBOVE Colombes 2	60 %	LIKIN Holoffe 46	46 %
DELVIGNE Résistance 15	73 %	PEETERS Haulotte 42	60 %	CORTEEL Commerce 2	45 %
DUJARDIN Montaury 11	73 %	CRAPS Sorbiers 101	60 %	CARÈME Pinsons 1	45 %
		PONCELET Combattants 21	58 %	KEST Combattants 95	45 %
		SCARNIET Hayettes 33	58 %	BOUSMANNE Renivaux 36 a	40 %
		DUTRIEUX Sorbiers 112	58 %	PINTON La Houssière	35 %
				CAELEWAERT De Spangen 74	33 %

AU CENTRE CULTUREL

Le lundi 25 février 1980 à 20 heures

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La salle sera accessible à partir de 19 h. 30 afin de permettre un examen préalable des plans et cartes.

Plan de secteur

Le Moniteur Belge du 22 septembre 1979 a publié l'Arrêté Royal du 28 mars 1979 qui arrête le plan de secteur de Wavre - Jodoigne - Perwez, couvrant donc la nouvelle entité communale de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Dans quelle mesure a-t-il été tenu compte des délibérations des Conseils Communaux et des requêtes individuelles ou collectives ?

Quels sont exactement les terrains repris en zone d'habitat, en zone d'habitat à caractère rural, en zone d'extension d'habitat, en zone agricole, en zone artisanale, en zone de services, en zone d'espace vert, en zone d'équipement communautaire, etc... ?

Parmi ces zones, quelles sont celles qui sont affectées d'une protection d'intérêt paysager, culturel ou esthétique ?

Plans particuliers d'aménagement (P.P.A.)

Le Centre d'Ottignies fait l'objet de « plans particuliers d'aménagement » (P.P.A.), à l'intérieur du quadrilatère défini essentiellement par l'avenue Reine Astrid, l'avenue des Combattants, la Place de Mousty et la rue du Monument.

De même, des P.P.A. sont en cours d'élaboration qui concernent le site de Louvain-la-Neuve.

Certaines options ont déjà été discutées et précisées en ce qui concerne notamment le Douaire. D'autres choix doivent encore être définis. C'est le moment d'y réfléchir ensemble dans la plus large concertation possible.

Cette soirée d'information est organisée à l'initiative de la Commission Communale Consultative et d'Information de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Logement.

PAR LE COLLEGE :

Le Secrétaire,
F. DELGRANGE.

Le Bourgmestre,
Yves du MONCEAU

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Plan de secteur

Plans particuliers d'aménagement (P.P.A.)

Découvrir les Pays de l'Ain

A l'occasion de notre séjour à Jassans, nous avons rencontré MM. Domenach et Clermidy, responsables départementaux du tourisme.

Au moment où vous préparez peut-être déjà vos vacances

1980, nous vous invitons à découvrir les richesses des pays de l'Ain situés à 600 km à peine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et que vous pourrez rejoindre très facilement par la route et par le rail.

BCO - Comment se présente le département de l'Ain ?

D.C. - C'est une terre qui s'étend de Lyon à Genève en passant par la Savoie. Elle est constituée par une mosaïque de pays comme le Jura, la Dombes et ses 11.000 ha d'étangs, le Bugey au relief très accentué et la plaine bressanne.

BCO - Recevez-vous beaucoup de touristes étrangers ?

D.C. - Certainement et parmi eux 20 % de Belges.

BCO - Que peut-on visiter dans l'Ain ?

D.C. - En été, nous proposons des circuits touristiques au départ des principales stations vertes dont Jassans fait partie. Ces randonnées suivent un itinéraire permettant de découvrir tout aussi bien la cité médiévale de Pérouges, les forêts et la montagne aux environs de Gex, les stations thermales de Divonne-les-Bains, la cité du saint curé d'Ars, la région de Pont-de-Vaux avec ses fermes couronnées par leurs cheminées sarrasines, le village fleuri de Saint-Jean sur Reyssouze, Meillonna et ses faïences... Comme vous voyez, un pays tout en nuances, « le plus beau dont l'œil fut jamais frappé » comme l'affirmait déjà J.-J. Rousseau.

BCO - Et l'hiver ?

D.C. - Nous accueillons principalement les skieurs : ski de piste au col de la Faucille notamment et ski de fond principalement en Bugey.

BCO - Tout cela suppose une certaine infrastructure ?

D.C. - Evidemment, nous disposons d'hôtels, de gîtes ruraux, de villages de vacances, de nombreux meublés et de terrains de camping tel celui de Jassans.

BCO - Vous avez parlé de ski. Pratique-t-on d'autres sports dans la région ?

D.C. - Bien sûr et l'éventail des possibilités est suffisamment important que pour satisfaire tous les goûts. On y pratique même un sport nouveau qui, si nous osons dire, « monte en flèche » : le Deltaplane ! Quant aux disciplines nautiques, rappelons qu'elles peuvent toutes étre pratiquées sur le plan d'eau de Jassans...

BCO - Et la gastronomie ?

D.C. - Ah ! ça, c'est une fameuse affaire ! On pourrait même dire sans craindre de se tromper que c'est une spécialité de la région : poulet de Bresse, charcuterie, fromages dont le fameux « Bleu de Bresse », légumes et vins pétillants ou blancs de Montagnieu ou de Seyssel. Et surtout les préparations culinaires comme les eût aimées Brillat-Savarin lui-même !...

Renseignements :

- Comité Départemental du Tourisme Préfecture de et à F-01012 - Bourg-en-Bresse
- Mairie de et à F-01480 - Jassans-Riottier
- Service Information Maison Communale de et à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Sécurité routière :

VITESSE ET CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

Les drames provoqués par des véhicules mal éclairés, surchargés, roulant à une vitesse excessive sur un sol verglacé ou abordant des carrefours sans souci des règles de priorité sont évoqués journellement dans nos quotidiens habituels.

Pour combattre ces réels dangers, une campagne de sécurité routière a débuté en janvier et se prolongera durant tout le premier trimestre sur le thème : « Vitesse et Conditions atmosphériques ». Pendant la campagne, et après, soyez attentifs à l'état de votre véhicule et à votre façon de conduire.

Poursuivant leurs activités consultatives d'information et de participation, les Commissions communales se sont réunies régulièrement et ont examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- « Coordination de la Zone de Louvain-la-Neuve », sous la présidence de Mme Jongen, le 13 juin : information concernant le Livre Blanc du Conseil de Résidents ; le 20 juin : le site et les enfants, la police sur le site, l'animation sur le site.

- « Aménagement du Territoire et Urbanisme », sous la présidence de Mr Sondag, le 27 juin : lotissement et immobilière Saint-Jean-des-Bois, Quartier de l'Hocaille, lotissement Matedi ; le 16 novembre : lotissement Saint-Jean-des-Bois, plan d'ensemble des routes nationales sur le territoire communal.

- « Jeunesse et Sports », sous la présidence de Mr Pirson, le 3 octobre : proposition de répartition des subsides aux groupements de jeunes et aux sociétés sportives ; 22 octobre : Hall polyvalent des Coquerées.

- « Famille et Affaires Sociales », sous la présidence de Mr Pirson, le 18 octobre : répartition des subsides aux groupements locaux, projets du CPAS dans le cadre de l'année de l'enfance.

- « Culture », sous la présidence de Mme André, le 15 octobre : répartition des subsides aux groupements culturels locaux ; 5 décembre : information relative au Centre Culturel.

En suivant les Séances du Conseil Communal

En séance du 18 septembre, le Conseil communal approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain destinée à l'agrandissement du cimetière de Limelette.

Il adopte provisoirement les plans particuliers d'aménagement du Centenaire et du Douaire.

En séance du 9 octobre, le Conseil communal ratifie la nomination à titre temporaire de Melle Christine Curely en qualité de maîtresse spéciale de gymnastique dans les écoles primaires communales. Il agréé la nomination à titre définitif de Mme Frenay en qualité de maîtresse spéciale de religion catholique à l'école de Blocry. Enfin, il désigne Mme André-Léonard en qualité d'administrateur auprès de la Sté « Le Clair Logis ».

En séance du 6 novembre, le Conseil communal attribue des subsides aux sociétés locales dont on trouvera le détail par ailleurs. Il arrête un règlement relatif à la protection des arbres et des espaces verts.

En séance du 27 novembre, le Conseil communal approuve le projet de plan directeur et le tracé des voiries de la zone d'extension d'habitat du Domaine Saint-Jean-des-Bois. Il décide l'ouverture d'une 5^e classe primaire à l'école de Mousty et la création d'une classe d'adaptation aux écoles de Blocry et Mousty. Il propose Mme et MM. Delbrassinne, Delain et Stouffs à M. le Ministre de l'Education Nationale pour être nommés membres du Conseil scolaire de l'Athénée Royal d'Ottignies pour la période du 1.1.1980 au 31.12.1983.

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE



Le lundi 17 décembre, devant un parterre composé des plus hautes personnalités nationales et régionales, le Centre Culturel et Artistique a été inauguré officiellement par M. Michel Hansenne, Ministre de la Communauté Française.

Mise à la disposition du public dès septembre 1978, cette initiative communale culturelle a déjà permis de présenter des spectacles des meilleures troupes belges et étrangères. A ce propos, notons la représentation donnée par le Théâtre du Rideau Vert de Montréal au cours de laquelle les spectateurs ont pu découvrir une pièce d'Antonine Maillet qui allait recevoir en 1979, le Prix Goncourt pour son livre « Pélagie la Charette ».

En un an et demi, le Centre Culturel a accueilli 130.000 spectateurs venus de tous les coins de notre future province. Comme l'a rappelé Melle Boudringhien, Présidente du Centre Culturel, « ... le Centre est devenu un lieu de rencontre, un milieu enrichissant de la personnalité et par là favorable à l'accession d'un humanisme plus élevé ».

« Ce succès, dit M. Masoni, Directeur du Centre Culturel depuis 15 ans, résulte de la conjonction de trois facteurs concordants ; un pari audacieux au départ, une gestion attentive aux possibilités du lieu et aux souhaits du public, et un besoin latent dans la population de trouver un lieu où s'exprimer... ».

Le Centre Culturel est donc devenu rapidement le Forum où la culture ne

passé pas seulement par la connaissance mais aussi et surtout par le cœur.

C'est ce que confirme M. le Bourgmestre lorsqu'il affirme : « Ce que nous avons voulu tout au long de ces années d'études et de réalisation, c'est ce que les Anglo-Saxons appellent un « Civic Center », un lieu où toute la population peut se retrouver pour des manifestations extraordinairement variées ».

C'est donc sans crainte de voir le bateau s'enfoncer dans les eaux étonnées de son lancement que les autorités responsables ont confirmé solennellement l'assurance de sa parfaite flottaison ! Pour cette cérémonie inaugurale, elles ont préféré mettre en vedette les groupements locaux : théâtres français et wallon, chorales, sociétés de musique, écoles de danse qui sont à l'origine de cet outil de qualité dont l'infrastructure culturelle locale et régionale avait tant besoin.

En effet, comme l'a rappelé le Bourgmestre, cette Culture, qu'André Malraux définissait comme « l'ensemble des formes d'art et de pensée qui permettent à l'homme d'être moins esclave » mérite l'appui des pouvoirs publics et notamment ceux de la Commune.

Le spectacle, s'il paraissait un peu fragmentaire, répondait à une option réfléchie et volontaire : faire honneur aux sociétés locales qui œuvrent sur le terrain et permettre au public rassemblé à cette occasion de découvrir un échantillon de leurs possibilités artistiques.

AGENDA

- 20.02 : 14,30 h. - C.C.A.O. :
Séance de Cinéma pour enfants.
- 22.02 : 20 h. - C.C.A.O. :
« Histoire d'un cheval », avec Myriam Thyrien.
- 24.02 : 15 h. - C.C.A.O. :
Matinée cinéma organisée par l'école de Blocry.
- 27.02 : 20 h. - C.C.A.O. :
Conférence : Les montagnes mystérieuses du Hoggar.
- 01.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
02.03 : 15 h. - C.C.A.O. :
« Peau de Vache » par le Théâtre des Galeries, avec Chr. Lenain.
- 03 au 14.03 : C.C.A.O. :
« Les Aiguilleurs » en collaboration avec l'Atelier Théâtral.
- 15.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
Concert donné par la Philharmonie Royale « Concordia » avec le concours de nombreuses chorales.
- 16.03 : 15 h. - C.C.A.O. :
Matinée cinéma organisée par l'école St-Pie X.
- 17.03 : 14 h. 30 - C.C.A.O. :
Conférence (Connaissance et Vie)
« L'Allergie au Travail ».
- 17.03 : 15 h. 30 - C.C.A.O. :
Séance de cinéma pour enfants.
- 19.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
Exploration du Monde :
Fantastique Venezuela.
- 21.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
Concert de Jazz organisé par le Lion's Club.
- 22.03 : 19,15 h. - Stimont :
Grand Feu de la St-Grégoire.
- 22.03 : 21 h. - C.C.A.O. :
Bal du Rugby.
- 24.03 : 13,30 h. - C.C.A.O. :
Conférence : TV et violence.
- 26.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
Conférence : La Dénatalisation.
- 28.03 : 21 h. - C.C.A.O. :
Bal du Volley Club Féminin.
- 29.03 : 20 h. - C.C.A.O. :
Soirée wallonne par le Cercle Royal
« L'Effort » (« Plome, Plome, Tralala »)
- 30.03 : 18 h. - Maison Communale
Arrivée de la 8^{me} Marche de l'Europe.

FONDS DE RENOVATION INDUSTRIELLE

On sait qu'entre 1976 et 1978, le Brabant wallon a perdu 1.250 emplois. Aussi, lors des opérations de restructuration intervenues dans certains secteurs économiques a-t-on prévu de compenser ces pertes d'emplois par la création d'activités nouvelles. A cet effet, l'Arrêté Royal du 15.12.78 crée un Fonds de Rénovation Industrielle. Ce n'est bien entendu pas la solution-miracle à nos maux économiques et sociaux, mais c'est une base de reconversion qui peut être efficace si les projets présentés à l'initiative de la Société Régionale d'Investissement sont susceptibles d'être développés dans des délais favorables.

La région wallonne sera divisée en cinq secteurs dont chacun disposera d'une agence. Il est prévu que le siège de l'agence du secteur territorial des bureaux de l'ONEM de Nivelles et Namur sera fixé dans notre Commune.



Dimanche 9 septembre 1979, la Fraternelle des Policiers Ruraux, créée en 1949, a célébré son 30^e anniversaire en présence de M. Cluyse, Commissaire d'Arrondissement, que

l'ont voit ici passant l'inspection des Gardes Ruraux massés devant la Maison Communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.



LES ADIEUX DU CARDINAL SUENENS

Dimanche 25 novembre, au Centre Culturel, devant une foule nombreuse et recueillie, Mgr Suenens, Archevêque de Malines-Bruxelles et Primat de Belgique, a fait ses adieux à la communauté pastorale du Brabant Wallon.

Au cours d'une brève réception à la Maison Communale, le Bourgmestre avait présenté à M. le Cardinal les membres du Collège Echevinal et du Conseil communal, les Curés des Paroisses et Président des Conseils de fabriques d'église invités à la cérémonie.

En séance du 18 décembre, le Conseil communal décide de solliciter auprès des Autorités supérieures l'autorisation de faire usage d'armoiries perpétuant le souvenir des 3 communes fusionnées au 1.1.1977. Il décide d'accepter le leg de 25.000 F. fait par feu notre Centenaire, Mme Vve J. Bouillon.

Dernière minute

In mémoriam

Pol BORLEE



Le 1^{er} novembre 1979, M. Pol Borlée est décédé après une longue et pénible maladie supportée courageusement.

Issu d'une famille originaire de notre terroir dont le père et le grand-père furent des figures inoubliables du Stimont, Pol Borlée rentra à l'Administration Communale d'Ottignies il y a 22 ans. Ce premier stage, effectué avec application et détermination, lui valu d'être désigné comme secrétaire communal de Limelette en 1960 et de Corroy-le-Grand six ans plus tard. Il cumula ces deux fonctions avec celle de secrétaire des Commissions d'Assistance Publique des mêmes communes.

Jeune et déjà grand commis de la fonction administrative Communale, Pol Borlée se situait au-dessus des oppositions de politique partisane et veillait toujours à assurer avec intelligence le respect des lois et des règlements communaux dans l'intérêt même du concitoyen. C'est ainsi que, lors de la fusion des communes, à laquelle il n'a cessé de porter une attention particulière, il a présenté des recommandations très écoutées qui ont contribué à réaliser rapidement, sans heurts ni trop de regrets la soudure entre les deux Communes.

A son épouse, à sa jeune fille et à sa famille, la Rédaction du Bulletin Communal ainsi que le Collège échevinal adressent l'expression de leurs très vives et très sincères condoléances et les assurent du souvenir du fonctionnaire loyal et généreux que fut Pol Borlée.

Omer DELPIERRE

Le 28 novembre 1979 s'éteignait M. Omer Delpierre, ancien chef d'équipe au Service Communal des Travaux.

Né à Lasne-Chapelle-St-Lambert en 1917, M. Delpierre, ancien combattant et prisonnier de la guerre 40-45, était entré à l'Administration communale d'Ottignies en 1953 en qualité de Chef d'équipe. Admis à la retraite le 1^{er} septembre 1977, il avait été décoré de la Médaille Civique de 3^e Classe après 25 ans de bons et dévoués services.

A sa famille, nous adressons l'expression des condoléances émues de tous ceux qui l'ont connu.



LES SPORTS



Un dernier et courageux effort avant la ligne d'arrivée

Championnats pour handicapés

Le 17 novembre 1979, se sont déroulés en présence de M. Wasterlain, Directeur Général de l'ADEPS, du Bourgmestre, de M. Woitrin, Administrateur Général de l'UCL et de M. Cattelain, Echevin des Sports, au Centre Sportif de Blocry, les 2^e Championnats Francophones de la Fédération Sportive Belge pour Handicapés. Ces manifestations regroupant de nombreuses disciplines sportives ont été un véritable encouragement pour les handicapés qui y participaient et un espoir pour ceux qui ont la possibilité de pratiquer un sport.

Les médaillés des récents championnats du monde pour handicapés ainsi que les représentants de chaque club et le Conseil d'Administration de la Ligue ont été reçus par les membres du Collège échevinal.

Trophées sportifs

Le club de Balle Pelote des Bruyères, dirigé par M. Demeester, a reçu, le 18 mai 1979, le trophée destiné à récompenser les magnifiques résultats obtenus par ses équipes Juniors et Division III nationale. Bravo à tous !

R.O.S. Football

Le championnat 78/79 a vu la victoire de l'équipe Juniors. Quant aux cadets et aux scolaires, ils ne se défendent pas mal du tout. Le Club envisage la création d'une deuxième équipe juniors ainsi qu'une équipe de minimes pour la saison prochaine. Les jeunes qui aiment le football peuvent s'inscrire le mercredi vers 18 h. 30 au terrain, avenue de Lauzelle.

Le Tournoi Pascal, auquel participeront 12 équipes de la région, aura lieu au terrain de Lauzelle les 5, 6 et 7 avril prochain pour les équipes cadets, scolaires et juniors.

Calendrier des Courses Cyclistes pour 1980

- Dimanche 4-5-80 :
Amateurs - Ottignies
- Lundi 26-5 :
Amateurs - Céroux
- Samedi 7-6 :
Juniors - Limelette
- Samedi 21-6 :
Amateurs - Ottignies
- Lundi 23-6 :
Professionnels - Ottignies
- Dimanche 3-8 :
Critérium - Petit-Ry
Débutants, Juniors et Amateurs
- Mardi 5-8 :
Rue du Roi Albert : Arrivée d'une étape du Tour de Wallonie (sous réserve)
- Mercredi 6-8 :
Louvain-la-Neuve : départ de l'étape (Tour de Wallonie) (sous réserve)
- Dimanche 7-9 :
Cyclosporifs Juniors - Blocry



LE CENTRE ANTI-POISONS

Afin de faciliter les contacts téléphoniques avec son service, le centre national anti-poisons a supprimé son numéro d'appel 02/649.29.29.

Deux lignes d'urgence sont dès à présent disponibles en formant uniquement le n° 02/345.45.45

RECEPTION DES AUTORITES LOCALES

Selon une tradition bien établie, le Collège échevinal a reçu le 10 janvier, au Centre Culturel à l'occasion des fêtes de fin d'année, les représentants des associations Culturelles, patriotiques et sportives.

Deux cents personnes se sont ainsi retrouvées dans un climat de franche cordialité et de fraternité.

HABITATION MODERNE

Lors d'un récent conseil d'administration de l'Habitation Moderne, il a été décidé que les locataires pouvaient se porter acquéreurs de leur maison après cinq ans d'occupation en tant que locataires (au lieu de dix ans auparavant).

Septembre

Naissances :

Laetitia DANDUMONT, le 1^{er} septembre
 Paula SIERRA SANZ, le 1^{er} septembre
 Alain CRUPAUX, le 2 septembre
 François HENRIET, le 2 septembre
 Brigitte BUFFIN, le 4 septembre
 Naïssa YAOUBA, le 4 septembre
 Sophie AUTGAERDEN, le 5 septembre
 Vanina TRIEST, le 5 septembre
 Sébastien METENS, le 6 septembre
 Gaëtan et Cindy DESSY, le 6 septembre
 Patricia FORTEMPS, le 7 septembre
 Carine MUFLANZAMBI, le 7 septembre
 Steven RENAUD, le 8 septembre
 Arnaud NISEZ, le 9 septembre
 Joachim LARSIMONT, le 10 septembre
 Frédéric WEERTS, le 10 septembre
 Jean-François PINTÉ, le 11 septembre
 Michaël OSBORNE, le 11 septembre
 Stéphanie SENEL, le 12 septembre
 Gregory WILLEMART, le 13 septembre
 Arnaud et David EVRARD, le 13 septembre
 Arnaud LEMOUCHE, le 13 septembre
 Olivia PIRSON, le 15 septembre
 Laetitia STAS, le 19 septembre
 Najem AZAHAF, le 24 septembre
 Kashika KASONGO, le 24 septembre
 Valérie DRESENS, le 24 septembre
 Barbara CRIJNS, le 25 septembre
 Laurie WERION, le 25 septembre
 Caroline GILLARD, le 26 septembre
 Hélène GILLET, le 27 septembre
 Yasmine FAWAZ, le 27 septembre
 Cédric LOUIS, le 28 septembre
 Isabelle JACQUEMART, le 29 septembre
 Ugo VANNOORBEEK, le 30 septembre

Mariages :

Patrick VAN PARYS et Murielle GUYOT
 Jean CHANTRAINE et Danielle LEPOT
 Michel CREMER et Yolande ROSSION
 Benoni VANSTEENLAND et
 Marie-Jeanne PAUL
 Patrick WETS et Nadine PREVOT
 Richard BOSSICARD et Marie DE COSTER
 Munungo TCHOMBA et Builu LUKOMBO
 Antoine AMORY et Heather CATTELL
 Willy BRUYNEEL et Bernadette LOURTIE
 Michel DELCROIX et Monique PIERET
 Walter DA RE et Silvana MARCON
 Luc CARTIAUX et Martine HUET

Décès :

Aline DUPONT, le 20 août
 Joseph DEMARÉ, le 1^{er} septembre
 Maria VANHEMELRYCK, le 4 septembre
 René FONTAINE, le 5 septembre
 Renée BOIGELOT, le 12 septembre
 Jeanne GILBERT, le 15 septembre
 André NERINCKX, le 18 septembre
 Juliette HERPIGNY, le 18 septembre
 Elise PONCELET, le 20 septembre
 Germaine ETIENNE, le 21 septembre
 Firmin BOUFFIOUX, le 30 septembre

Octobre

Naissances :

Martin SERVAIS, le 28 septembre
 Geoffrey CARON, le 1^{er} octobre
 Gilles PECHER, le 1^{er} octobre
 Johanne LOISEAU, le 3 octobre
 Virginie LEHEUREUX, le 3 octobre
 Matthieu LAMBERT, le 5 octobre
 Pascale BRUTSAERT, le 5 octobre
 Boris PIGEOLET, le 9 octobre
 Alexandre DAEMS, le 10 octobre
 Nathalie L'HOOST, le 10 octobre
 Meurice de DORMALE GUERRIC, le 11 octobre
 Cédric ROUSSEAU, le 15 octobre
 François-Xavier DUPUIS, le 16 octobre
 Julien DELVAUX, le 16 octobre
 Aurore DOBBELEER, le 18 octobre
 Marie ERNOUX-NEUFCEUR, le 20 octobre
 Wendy HUYBRECHTS, le 24 octobre
 Mélanie CANONNIERS, le 24 octobre
 George DURA, le 25 octobre
 Jeronima MARTINEZ Y OJEDA, le 26 octobre
 Cathy VAN WIJMEERSCH, le 28 octobre
 Frédéric NOEL, le 29 octobre
 Shady IBRAHIM, le 31 octobre

Mariages :

Marcel STRAUVEN et Annie ANCART
 Patrick GOUWY et Viviane PANNEELS
 Jacques LEFEVERE et Josette COMPANIE

Décès :

Jean BORRE, le 7 octobre
 Marie FAICT, le 8 octobre
 Maurice JADIN, le 19 octobre
 Adolphe BASECQ, le 20 octobre
 Jean PAULUS, le 23 octobre
 Fernand NAVET, le 24 octobre
 Michel LIBER, le 27 octobre
 Francine VERKEST, le 28 octobre
 Alphonse ROBERT, le 29 octobre

Novembre

Naissances :

Anna COOPER, le 23 octobre
 Bruno MAIRIAUX, le 1^{er} novembre
 Olivia CERNOCKY, le 2 novembre
 Christine BURY, le 4 novembre
 Cédric DUCOFFRE, le 5 novembre
 Aurélie DEFNET, le 6 novembre
 Gilles LIEFFERINCKX, le 7 novembre
 Arnaud VELKENEERS, le 8 novembre
 Alexis LAMBERT, le 8 novembre
 Gregory LAFARQUE, le 10 novembre
 Valéry LIEKENS, le 14 novembre
 Gregory SUBIRES-MARTIN, le 15 novembre
 Isabelle WAGENER, le 15 novembre
 Kate SCRIVEN, le 15 novembre
 Olivier BIVER, le 16 novembre
 Frédéric HAMIET, le 18 novembre
 Nzelle KAYEM, le 18 novembre
 Muriel DELENS, le 19 novembre
 Virginie VAN STALLE, le 20 novembre
 Nicolas PREKA, le 22 novembre
 Sylvie DENUIT, le 22 novembre
 Jean-Sébastien JACOBS, le 23 novembre
 Tsiresy BEGANA, le 23 novembre
 Christophe ROLAND, le 24 novembre
 Joana FREITAS DE VASCONCELOS
 GUIMARAES, le 25 novembre
 Anne-Catherine PIGEOLET, le 26 novembre
 Véronique HOTTART, le 27 novembre
 Arnaud GEURTS, le 27 novembre
 Ange NIAMKE, le 28 novembre
 Deborah FOLIE, le 29 novembre
 Olivier HAESSEN, le 30 septembre
 Christophe LECLEF, le 30 novembre

Mariages :

Jacques FRANÇOIS et Chantal BONUS
 Raymond LEFEVRE et Agnès BOUSMAN

Décès :

Pol BORLEE, le 1^{er} novembre
 Bertha NOEL, le 4 novembre
 Eva GUYOT, le 15 novembre
 Louis ADRIANS, le 17 novembre
 Berthe LAMBERT, le 22 novembre
 Omer DELPIERRE, le 28 novembre

ETAT CIVIL 1979

Naissances :

Enfants nés de parents domiciliés dans la localité	231
Enfants nés de parents non domiciliés dans la localité	928

Total :	1.159
---------	-------

Décès :

Personnes domiciliées dans la localité	98
Personnes non domiciliées dans la localité	402

Total :	500
---------	-----

Enfants présentés sans vie et morts-nés	16
Défunts domiciliés dans la localité mais décédés dans une autre commune	27
Mariages	109
Divorces et séparation de corps	12

Subsides aux Sociétés locales

En sa séance du 6 novembre 1979, le Conseil communal a décidé d'octroyer des subsides à diffé-

rents groupements locaux dont vous trouverez ci-dessous la répartition par genre d'activités.

Sociétés culturelles

Cercle dramatique - L'Effort -	25.000,—
Cercle dramatique - Art et Plaisir -	25.000,—
Cercle dramatique - La Lorgnette -	25.000,—
Vis t'chapias	10.000,—
Fanfare Royale Saint-Jean-des-Bois	20.000,—
La Ritoumelle	10.000,—
Le Tournesol	10.000,—
La Saltarelle	15.000,—
Chorale Saint-Remy	20.000,—
C.C.O. - P.A.C.	15.000,—
Maison des Jeunes - Au Mégot -	15.000,—
Radio Amateur Brabant Sud	10.000,—
Mousty Photo Club	10.000,—
Philharmonie Royale Concordia	30.000,—
Cercle ornithologique	
- Le Bossu Belge -	15.000,—
Cercle horticole - La Fourmi -	15.000,—
Culture au Présent	10.000,—
Association des habitants	20.000,—

Groupements de jeunesse

Guides Petit-Ry	23.500,—
Guides Blocry	15.000,—
Scouts Petit-Ry	25.500,—
Scouts Blocry	20.000,—
Patros Mousty (Garçons-Filles)	26.000,—
Patro Ottignies (Garçons)	14.500,—
Patro Ottignies (Filles)	15.500,—
Groupe Eclaireuses et Eclaireurs	10.000,—
	150.000,—

Sociétés sportives

Basket O.C.	29.500,—
Volley Ottignies	41.500,—
Le Rebond	24.500,—
Smashing Girls	28.000,—
C.S. Dyle	40.000,—
Judo	27.000,—
Badminton	13.000,—
Palette cémostoise	10.000,—
Ecole plongée	20.000,—
Francs Archers	2.500,—
C. Tennis de table	4.000,—
Jurdant Sports	5.000,—
Pelote Bruyères	5.000,—

Santé publique

Fondation Riou	2.500,—
ONE Ottignies	2.500,—
Croix-Rouge	14.250,—

Associations patriotiques

Anciens prisonniers de guerre Ottignies-Limelette-Céroux-Mousty	15.000,—
Associations patriotiques de Limelette	7.500,—
Front unique des anciens combattants	7.500,—
Anciens déportés et réfractaires	5.000,—

En vue de la répartition des subsides pour l'année 1980, des formulaires ont été récemment expédiés à toutes les associations locales. Celles qui n'en auraient pas reçu sont priées d'en informer M. le Bourgmestre.

Bibliothèques - Ludothèques - Médiathèques

Bibliothèque libre Ottignies	10.000,—
Bibliothèque libre Mousty	10.000,—
Bibliothèque Croix-Rouge	5.000,—
Clinique Saint-Pierre	
Ottignies-Louvain-la-Neuve	
Médiathèque - Discobus	32.000,—
Ludothèque	13.000,—

Affaires sociales et familles

Article budgétaire 844-332-01	
Pensionnés Limelette	6.200,—
Familia	7.200,—
Mousty	7.200,—
Blocry	6.800,—
Rofessart	6.800,—
Ligue des Familles	14.250,—
Femmes Prévoyantes	15.000,—
Vie Féminine	20.000,—
	70.003,—
	300.000,—
	83.450,—

IDENTIFICATION DES IMMEUBLES

Nous remarquons qu'un nombre important d'immeubles ne porte pas de numéro d'identification.

Nous insistons sur l'importance que revêt une identification adéquate et bien visible, du point de vue des recherches, tant des Services de distribution du courrier, mais également des Services communaux. Nous invitons les personnes dont l'habitation ne porte pas de numéro d'identification, à prendre contact avec le Service Communal des Travaux, avenue des Combattants 34 - Tél. 41 74 11.

DEPOTS DE GAZ EN RESERVOIRS

Nous rappelons que le Règlement Général pour la Protection du Travail dispose que les dépôts de gaz en réservoirs doivent faire l'objet d'un arrêté d'autorisation délivré par le Collège de Bourgmestre et Echevins, à la suite d'une enquête de commodo et incommodo.

De plus, les arrêtés royaux des 21 octobre 1968 et suivants, relatifs aux dépôts en réservoirs fixes, non réfrigérés de gaz propane et butane, imposent aux exploitants :

1° de disposer d'un rapport délivré par un organisme agréé, précisant que la construction de la citerne répond aux normes légales. Une copie de ce rapport doit être remis à la Commune.

2° de transmettre à la Commune, AVANT LE REMPLISSAGE DE LA CITERNE, un rapport établi par un organisme agréé, précisant que l'installation de celle-ci répond prescriptions réglementaires, qu'aux conditions imposées par l'arrêté d'autorisation du Collège des Bourgmestre et Echevins.

L'exploitation de citernes qui ne répondent pas aux présentes prescriptions constitue une infraction et peut entraîner des poursuites.

Nous invitons toutes les personnes disposant d'un dépôt de gaz non conforme aux prescriptions ci-avant, à se mettre en ordre dans les plus brefs délais.

Le Service Communal des Travaux est chargé d'effectuer un contrôle systématique des dépôts de gaz dans la Commune.

Plaques de vélos 1980

Section de Céroux-Mousty :

Délivrance le lundi 3 mars 1980 de 9 à 10 h. à l'ancienne maison communale de Céroux.

Section de Limelette :

Délivrance le lundi 3 mars 1980 de 11 à 12 h. à l'ancienne maison communale de Limelette.

Section d'Ottignies :

La délivrance ne commencera, au bureau du Receveur des contributions (Ch. de la Croix 34) qu'à partir du 13 mars prochain, le matin uniquement.

Attention : Pour les cyclomoteurs, se présenter avec le formulaire « Demande de plaque provinciale et attestation » fourni par la Cie d'assurance. Ce formulaire est double ; les deux parties ne peuvent pas être détachées l'une de l'autre.

PRIX

Vélos	100 F.
Cyclomoteurs	135 F.
Motos	
51 à 150 cc	200 F.
151 à 250 cc	270 F.

En cas de versement au C.C.P. 000-2002354-80 du bureau, ce prix doit être majoré de 11 F. par plaque.